



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Extrait du registre des Délibérations du Conseil
Municipal de la Commune de TRETEAU
Délibération 2022011
Nomination référent laïcité**

Séance du 18 février 2022

Le 18 février 2022, dix-neuf heure trente minutes, les membres du Conseil Municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis à la Salle Polyvalente, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur DELIGEARD Arnaud, Maire.

Présents :

M. BONIN Gérard, M. CHASSAGNE Jean-François, M. DELIGEARD Arnaud, M. DESBOUIS Serge, M. MAIRE Pierre, M. VIGNE Olivier, Mme LEBRE Amélia, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, M. GILLES Xavier.

Absent : M. DEVILLARD Claude.

Excusés : Mme PELLETIER Émeline, Mme DEGIRAL Laurence.

Pouvoir : Néant.

Secrétaire de séance : M. CHASSAGNE Jean-François.

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 12

Date de la convocation : 11 février 2022.

Date d'affichage de la convocation : 11 février 2022.

Chaque collectivité a désormais l'obligation de nommer un référent laïcité en interne. Le référent est nommé par l'autorité territoriale pour une durée à la discrétion de cette dernière. Il a pour mission de sensibiliser les agents à la laïcité, organiser la journée de la laïcité chaque 9 décembre de chaque année. Le référent doit établir un rapport d'activité une fois par an, qui dresse un état des lieux de l'application de la laïcité et manquements constatés. Ce rapport est ensuite présenté en Conseil Municipal et transmis au Préfet. Monsieur Le Maire propose de nommer à cette fonction avec son accord Monsieur Pierre ANDRÉ, Secrétaire de Mairie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'approuver la nomination de Monsieur Pierre ANDRÉ, Secrétaire de Mairie, et autorise le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0



MAIRIE DE TRETEAU
1 PLACE DE LA MAIRIE
03220 TRETEAU



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Pour extrait conforme

Le Maire

Arnaud DÉLIGEARD



Délibération exécutoire AR du Contrôle de la Légalité 003-210302899-20220218-2022011-DE

En date du 01/03/2022

Publication réglementaire effectuée le 01/03/2022